

## C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

Toutes les règles, énoncées dans les Règlements Généraux [chapitre I] et les Règlements Sportifs [Règlements Internationaux] concernant le tir en salle, s'appliquent lors des compétitions régies sous réglementation française, hormis ce qui est publié dans ce chapitre.

### C.1 LES COMPETITIONS QUALIFICATIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

- **Les arcs utilisés :** Arcs classiques et Arcs à poulies
- **Les catégories officielles (classements des compétitions)**

#### Arcs classiques

- Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Vétérans et Super Vétérans dans leur catégorie d'âge et de sexe ;
- Seniors Hommes - Niveaux : promotion, niveau 3, 2 et 1 ;
- Seniors dames - Niveaux : promotion, niveau 2 et 1.

#### Arcs à poulies

- Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans : dans leur catégorie d'âge et de sexe.

Lors des championnats (département, ligue, France) tous les archers sont classés dans leur catégorie d'âge et de sexe. Lors des championnats départementaux et régionaux, les niveaux doivent apparaître sur les résultats.

Benjamins et Minimes tirant en arcs à poulies : ils sont regroupés dans la catégorie Minime. Cette catégorie minime n'est ouverte que jusqu'au championnat de ligue inclus.

Cadets tirant en arcs à poulies : ils sont regroupés avec les juniors.

#### Arcs Nus

Reconnaissance de cette arme en Tir en Salle avec **classement national mais non ouverte** pour le Championnat de France :

- Catégorie Hommes et Femme uniquement ;
- Tir sur blasons de 60cm.

Les Ligues et Départements doivent ouvrir cette catégorie lors de leurs championnats respectifs. Si, à l'occasion de ces championnats, des finales sont organisées, elles se tirent sur blasons trispots de 60cm. **(Application au 01/09/2005)**

- **Les distances et blasons**

Lors des championnats de ligue en salle, il est souhaitable que le règlement du Championnat de France concernant les blasons à utiliser, soit appliqué, les ligues restant libres de leur choix.

Catégories	Benjamins arcs classiques	Minimes arcs classiques et arcs à poulies [ * ]	Cadets, Vétérans et Super Vétérans arcs classiques	Juniors arcs classiques et arcs à poulies Seniors arcs classiques et arcs à poulies Vétérans et Super Vétérans arcs à poulies
18m	60cm	60cm	40cm	40cm
25m	80cm	80cm	60cm	60cm
Blasons Arc Classiques	Cible unique ou trispots dans les conditions précisées au (1)	Cible unique ou trispots dans les conditions précisées au (1)	Cible unique ou trispots dans les conditions précisées au (1)	Cible unique ou trispots
Blasons Arc à Poulies		Cible unique	Trispots	Trispots

[\*] ouvert jusqu'au championnat de ligue : la gestion en incombe à la ligue.

[1] Seulement pour les Championnats de Ligue : possibilité d'utiliser des blasons trispots, au choix de la Ligue.

Les blasons trispots peuvent être soit triangulaires, soit verticaux.



- **Blasons et niveaux**

A compter du 01/01/2003, le terme niveau est assimilé à celui de catégorie. Les organisateurs pourront utiliser des blasons de type différent en fonction des niveaux, mais tous les compétiteurs d'un même niveau devront tirer sur des blasons de même type : par exemple, le niveau 1 sur blasons trispots, niveau 2 sur blasons traditionnels (10 zones).

Rappel : les organisateurs restent maîtres du choix du type de blasons à utiliser.

Position des blasons à 18m et 25 m : Chapitre B.1 et annexe B.11 du Règlement international du Tir en Salle.

Des phases finales peuvent également être organisées après un 2x25m ou un 2x18m. Lors des phases finales à 18m, les blasons trispots verticaux ou triangulaires sont obligatoires : l'organisateur doit spécifier le choix qu'il aura arrêté dans son invitation.

- **La période de sélection au Championnat de France** : durant toute la durée du classement national de la saison. Les dates sont précisées par circulaire par la Fédération.
- **Le mode de sélection** s'opère sur le classement national salle.

Nombre de scores pris en compte pour le classement national

Nombre de scores	Benjamins	Juniors, Seniors
	Minimes et Cadets	Vétérans et Super vétérans
Arc Classique	3	3
Arc à Poulies		3

Le mode de sélection au championnat de France est détaillé à l'article C.5.2 des Règlements Généraux. Des informations complémentaires sont données chaque année par la Fédération et publiées sur un bulletin ou un site (Internet, minitel) officiel.

- **L'entraînement dans une compétition sélective**

L'entraînement se fait au choix de l'organisateur :

- **De 20mn (minimum) à 45mn (maximum)** sur le terrain de compétition, les archers tirant sur leur propre blason. L'organisateur peut :

- soit utiliser des blasons usagés et placer des blasons neufs pour le début du concours ;
- soit placer des blasons neufs dès le début de l'entraînement et les compétiteurs devront être informés qu'ils ont à marquer leurs impacts.

- **2 volées d'essai.**

Dans tous les cas, les compétiteurs peuvent tirer autant de flèches par volées qu'ils le souhaitent, dans le temps de tir accordé (2mn).

Il n'y aura aucune autre période d'entraînement au cours de la même journée, quand bien même le pas de tir serait déplacé dans le cas d'un concours 2x25m + 2x18m ou qu'un compétiteur prendrait part à plusieurs départs (sauf changement d'arme).

## **C.2. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE EN SALLE**

La date du championnat de France en salle est fixée par le Comité Directeur de la FFTA.

- **Les catégories concernées** (classiques et poulies) : voir Article C.1 ci-dessus - Catégories officielles.

### **C.2.1 LE DEROULEMENT DE LA COMPETITION**

Le championnat de France se déroule suivant la réglementation internationale avec les quelques aménagements ci-après :

- Distance : le tir se déroule entièrement à 18m.
- Blasons : toutes les phases du championnat se tireront sur des blasons trispots verticaux correspondant à la catégorie (décision du Comité Directeur de Mars 2000).
- Phases finales : les catégories qui tirent les phases finales doivent disputer leur phase finale au cours de la même journée.
- L'entraînement : l'entraînement officiel : le vendredi, sur le terrain de compétition, selon les horaires prévus par l'organisateur.

